

## Annexe : Justification des critères

**Pôle thématique concerné : Chiroptères**

**Nom et structure de la personne renseignant le formulaire : MONNIER Gildas, Groupe Chiroptères Océan Indien**

**Nom de la (des) personne(s) référente(s) au sein du pôle thématique :**

Nom	Structure	Rôle (ex : chef de projet, responsable SI, validateur...)
MONNIER Gildas	GCOI	Chef de projet, responsable SI, validateur
FOURASTE Sarah	GCOI	Chef de projet, validateur

### **Critère 1 : Acceptation des règles d'échange de la charte régionale**

*Les règles de fournitures et d'accès aux données non floutées pour les adhérents du SINP974 seront définies en concertation dans la charte régionale (échéance : premier semestre 2017). Il peut d'ores-et-déjà être acté le principe selon lequel le versement de données non floutées est nécessaire pour pouvoir visualiser les données non floutées versées par les autres utilisateurs.*

Justification :

Un des objectifs du GCOI est la sensibilisation du public. L'échange de données fait partie intégrante de cette sensibilisation. Il est nécessaire de pouvoir échanger entre les différents adhérents des données précises. Ces échanges de données permettent une meilleure prise en compte des Chiroptères par une meilleure connaissance des enjeux.

### **Critère 2 : Souhait de s'investir sur le long terme sur le SINP**

*Le SINP est un dispositif pérenne, aussi un engagement sur le long terme est indispensable.*

Justification :

Le Groupe Chiroptères Océan Indien souhaite s'engager sur le long terme pour une meilleure prise en compte des Chiroptères et une meilleure connaissance des enjeux. Une partie du processus de validation sera assuré en autofinancement GCOI, que ce soit du temps salarié ou du temps bénévole.

### **Critère 3 : Compétences scientifiques et techniques**

*Ces compétences doivent permettre de garantir un haut niveau de qualité des données en assurant leur validation sur le fond, en proposant des protocoles de collecte de données, d'identification...*

*Les noms et qualifications (formation académique, doctorat publications de rang A, références locales et*

*internationales, formations spécifiques...) des personnes qui assureront le rôle de référent scientifique et technique sont à préciser.*

*Par ailleurs, chaque pôle thématique devra formaliser en 2017-2018 une méthode de validation de données soumise pour avis au CSRPN.*

Justification :

Les données seront validées par Gildas MONNIER et Sarah FOURASTE.

Gildas MONNIER dispose d'une formation en protection de l'environnement. Il travaille sur les Chiroptères depuis 2011, d'abord en Bretagne (2011 à 2014) puis sur Mayotte (2015) et aussi depuis 2016 sur La Réunion. Il dispose de compétences dans la recherche de gîte, l'utilisation de détecteurs à ultrasons (écoute active et passive), de capacité de diagnostic adapté à la cohabitation hommes/chauves-souris, de l'habilitation à la capture (Mayotte et Réunion) à l'aide de filets japonais et harp-trap, de compétence en télémétrie, pose de transpondeur et de capsule chimio-luminescente. Il est formateur national depuis 2015 pour l'Habilitation à la capture des Chiroptères auprès du MNHN, structure en charge de la mise en place de la formation à la capture et de l'animation de cette formation depuis le 2ème PNA Chiroptères. Il possède de l'expérience dans les diagnostics d'impact éolien, dans les observations comportementales, les accompagnements et suivis de travaux. Il est représentant de la Coordination Chiroptères Nationale au niveau de l'Océan Indien pour la Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères. Il a effectué une formation sur l'Expérimentation Animale permettant d'effectuer des recherches nécessitant des prélèvements sur les animaux.

Sarah FOURASTE a suivi un cursus académique à l'Université de Toulouse. Elle a effectué son stage de M2 sur le *Miniopterus schreibersii* nécessitant de la télémétrie. Elle travaille depuis 2011 sur les Chiroptères, d'abord en Midi-Pyrénées (2011) puis en Provence-Alpes-Côtes d'Azur (2012-2013) et depuis 2015 à Mayotte et à La Réunion. Elle dispose de compétences dans la recherche de gîte, l'utilisation de détecteurs à ultrasons (écoute active et passive), de capacité de diagnostic adapté à la cohabitation hommes/chauves-souris, de l'habilitation à la capture (Mayotte et Réunion) à l'aide de filets japonais et harp-trap, de compétence en télémétrie. Elle possède l'Habilitation à la capture des Chiroptères depuis 2013. Elle possède de l'expérience dans les diagnostics d'impact éolien, dans les observations comportementales, les accompagnements et suivis de travaux. Elle est représentante de la Coordination Chiroptères Nationale au niveau de l'Océan Indien pour la Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères.

#### **Critère 4 : Compétences en termes de gestion de données**

*Par construction, le SINP vise un enrichissement continu du stock de données naturalistes disponibles, celui-ci pouvant atteindre en fonction des groupes plusieurs centaines de milliers de données. Une grande rigueur et des compétences spécifiques sont nécessaires pour gérer ces données. A minima, des compétences poussées en termes de gestion de tableur et de SIG sont nécessaires, idéalement des compétences en systèmes de gestion de bases de données sont souhaitées.*

*Ces compétences doivent permettre notamment d'assurer un premier niveau de validation sur la forme des données reçues.*

*Les noms et qualifications des personnes qui assureront le rôle de gestionnaire de données sont à préciser.*

Justification :

Nous avons la maîtrise de notre Base de données. Ainsi, les extractions et les intégrations de données, tout comme leur vérification sont effectuées en interne dans le cadre de nos programmes habituels. Il en sera de même dans le cadre du SINP.

Ces tâches seront effectuées par Sarah FOURASTE et Gildas MONNIER

**Critère 5 : Acteur reconnu comme légitime par les autres structures**

*Les autres structures intervenant sur la thématique doivent pouvoir reconnaître de manière objective la cohérence du choix de la tête de réseau. Ce point est nécessaire pour que les transferts et la validation des données soient acceptés par les adhérents.*

*Ce critère pourra être illustré par l'historique et l'actualité des relations de travail entre la structure et les principaux acteurs du groupe taxonomique (liste des collaborations par exemple, échanges de données déjà réalisés ou en cours).*

Justification :

Nous sommes en cours de formalisation du projet de convention pour la gestion des données Chiroptères sur le site Faune-réunion avec la SEOR.

D'autre part, nous échangeons régulièrement avec Eco-Med océan indien sur les données Chiroptères.

Nous échangeons aussi régulièrement sur les outils administratifs avec Nature Océan Indien.

Nous échangeons sur les outils, les procédures et les évolutions de protocole avec les autres groupes Chiroptères de la Coordination Chiroptères Nationale de la SFPEM.

Nous disposons de la délégation de représentation de la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFPEM) au niveau de l'Océan Indien.

**Critère 6 : Champ d'intervention a minima régional**

*Le SINP ayant un champ d'action régional, une structure de compétence infra-régionale ne peut être retenue.*

Justification :

Le GCOI intervient sur les départements de Mayotte et de La Réunion. Nous représentons la SFPEM sur la région occidentale de l'océan indien tout comme nous participons à la Coordination Outre-Mer de la SFPEM.

**Critère 7 : Acteur dont l'activité principale n'est pas commerciale**

*La compilation de données issues de partenaires multiples ne paraît pas cohérente avec un objectif principalement commercial pouvant reposer précisément sur l'acquisition et l'analyse de données.*

Justification :

Le GCOI est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Nos objectifs sont la conservation, la protection, la recherche et la sensibilisation sur les Chiroptères.

**Critère 8 : Sécurisation du stockage informatique des données**

*Les modalités d'organisation (tableur, SIG, base de données), de stockage (serveur distant, cloud, disque dur, disque dur externe...) et de sauvegarde des données (fréquence et lieu et durée de conservation des répliqués...) doivent garantir qu'aucune perte massive de données ne peut survenir.*

**Justification :**

Actuellement, nous utilisons une base de données sous forme de tableur excel dont nous effectuons des extractions pour une utilisation sous QGIS. Le stockage des données s'effectue sur nos disques durs au quotidien et sur 2 disques durs externes (1To). Nous effectuons une sauvegarde des données tous les 15 jours de nos ordinateurs vers les disques durs externes. Un des disques durs externes est conservé dans une malle métallique sous clé hors des locaux de l'association. Les répliquions sont conservés 1 mois.

Notre objectif à court terme est de passer la base de données tableur sous LibreOffice. A moyen terme, la mise en place d'une réelle base de données sera effectuée sous PostgreSQL. La mise en place d'un NAS au sein de l'association avec une sauvegarde automatique hebdomadaire externalisée est à atteindre.

**Critère 9 : Outil de gestion de données dans un format suffisamment ouvert**

*Le SINP est un dispositif en évolution constante. Il est possible que le développement des protocoles ou des exigences rendent nécessaire par exemple l'ajout de certains champs.*

*La structure doit être en capacité de pouvoir faire évoluer son outil de gestion de données en autonomie ou via une prestation externe, ou a minima d'adapter les formats d'export vers la plate-forme régionale SINP pour garantir une bonne complétude des données. Les outils libres dont le code source est diffusé seront à privilégier par rapport aux outils propriétaires.*

*Le type d'outil devra être indiqué. Pour les outils propriétaires, il devra être précisé dans quelle mesure la structure serait à même de demander et d'obtenir une évolution de son outil auprès du développeur, et si ce cas s'est déjà présenté par le passé.*

**Justification :**

Nous avons mis en place notre base de données sous logiciel Excel. La forme ainsi que le format de saisie ont été choisis et mis en place en fonction de nos besoins. Nous sommes en capacité de la faire évoluer.

Nous sommes en cours de migration de la base de données du GCOI d'Excel vers le tableur de LibreOffice afin de se détacher des outils propriétaires.

A moyen terme, nous souhaitons faire évoluer notre tableur de données vers une véritable base sous PostgreSQL. Cela se fera en interne (avec un appui extérieur ponctuel au besoin) afin d'être en mesure de faire évoluer l'outil en fonction de nos besoins ainsi que des besoins d'évolution liés au SINP.

Date : 12 avril 2017

Signature :

